



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-45723>

Département(s) de publication : **62**

Annonce n° **25-45723**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville d'Arras

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Travaux d'impression

Description : Travaux d'impression

Identifiant de la procédure : 98bf036f-9860-4d26-8fe8-27cf5157d15a

Identifiant interne : 2025S0026

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79810000 Services d'impression

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : ARRAS

Code postal : 62022

Subdivision pays (NUTS) : Pas-de-Calais (FRE12)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Lot n° 1 : optimisé pour les machines numériques ou offset à feuilles type 74x104 ou équivalentes Lot n° 2 : optimisé pour les machines

d'impression d'affiches type 120 x 176 (format 60x80 à 3200x2400 - sérigraphie, jet d'encre, imprimantes, traceurs) ou équivalentes, à l'exception des traceurs d'épreuve

Lot n°3 : Fourniture d'un outil de mise en concurrence pour chaque demande de prix dans le domaine de l'impression Les lots 1 et 2 seront attribués à 2 titulaires maximum, sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures et d'offres régulières. L'attribution des marchés subséquents se fera sur le critère du prix. Le lot 3 sera attribué à 1 titulaire. Conformément aux dispositions des articles R 2162-1 à R 2162-6 du Code de la commande publique, la consultation donnera lieu à des accords cadres avec marchés subséquents, sans montant minimum annuel et avec un montant annuel maximum de 300 000.00 Euros HT pour le lot 1 et un montant annuel maximum de 30 000.00 Euros HT pour le lot 2. Le lot 3 est un marché ordinaire. Dans le cadre d'une démarche mutualisée et en application de l'article L2113-6 du Code de la Commande publique, LA VILLE D'ARRAS, LE CCAS DE LA VILLE D'ARRAS, LA COMMUNAUTE URBAINE D'ARRAS et LA SPL Office de Tourisme, des loisirs et des congrès Arras Pays d'Artois ont constitué un groupement de commandes afin d'aboutir à une procédure de consultation unique sous la conduite d'un " Coordonnateur " pour le compte de " Membres du Groupement ".

Une convention constitutive définit les modalités de fonctionnement du groupement conformément à l'article L2113-7 du Code de la commande publique. En application de l'article R2142-1 du code de la commande publique les conditions de participation à cette procédure relative aux capacités du candidat et les moyens de preuve acceptables sont : Lettre de candidature DC1 (imprimé disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>) Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement DC2 (imprimé disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>) Le pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat Références pour des prestations similaires : Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales (Les entreprises peuvent obtenir soit une attestation de régularité fiscale directement en ligne à partir de leur compte fiscal, pour les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés, soit, auprès de leur service des impôts gestionnaire ; une attestation sociale auprès des services sociaux ou en ligne sur le site de l'URSSAF). La déclaration appropriée des banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels Pièce complémentaire pour les lots 1 et 2 : Le LABEL IMPRIM'VERT ou tout moyen de preuve équivalent Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues à l'article R2152-7 du Code de la commande publique au moyen des critères suivants affectés d'une pondération exprimée en pourcentage Pour les lots de 1 et 2 : 1.Prix (pondération : 60%) sur la base du total des bordereaux de prix de positionnement 2.Valeur technique (pondération : 40%) a.Performances en matière de protection de l'environnement - 20 points b. Méthodologie d'exécution des prestations détaillant le process, les technologies d'impression utilisées (détail du parc machine), - 20 points L'attribution des marchés subséquents pour les lots 1 et 2 s'effectuera après demande de devis aux titulaires, sur la base du critère du prix. Les opérateurs économiques, sélectionnés dans l'ordre du classement final, deviendront ses prestataires exclusifs pendant la durée de l'accord-cadre. Ils seront remis en concurrence selon les modalités prévues par le CCAP de l'accord-cadre. Pour le lot 3 : 1.Prix (pondération 60 %) 2.Qualité de la note technique (pondération 40%) Les candidats qui le souhaitent peuvent obtenir tout renseignement concernant les délais et voies de recours contre le présent marché auprès du Tribunal administratif de Lille - 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039- 59014 Lille Cédex - Tél : 03 59 54 23 42 ; Fax : 03 59 54 24 45 - Adresse mail : greffe.ta-lille@juradm.fr : Les candidats ont la possibilité d'introduire un recours précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat. Le délai de validité des propositions est de 120 jours à compter de la date limite

fixée pour la réception des propositions. Conformément aux dispositions de l'article R 2162-5 du Code de la commande publique, la durée de validité du marché est la période à l'intérieur de laquelle les bons de commande peuvent être émis. Elle est fixée à 12 Mois, à compter de la notification du marché. Le marché est reconductible de manière tacite, dans les conditions définies au CCAP, 3 fois, pour une période de 12 Mois, soit une durée maximale de 48 Mois.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Travaux d'impression

Description : Travaux d'impression

Identifiant interne : 2025S0026

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79810000 Services d'impression

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Mairie d'Arras

Ville : Arras

Code postal : 62000

Subdivision pays (NUTS) : Pas-de-Calais (FRE12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 120 Jour

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Conformément aux dispositions des articles R 2162-1 à R 2162-6 du Code de la commande publique, la consultation donnera lieu à des accords cadres avec marchés subséquents, sans montant minimum annuel et avec un montant annuel maximum de 300 000.00 Euros HT pour le lot 1 et un montant annuel maximum de 30 000.00 Euros HT pour le lot 2. Le lot 3 est un marché ordinaire. Lot n° 1 : optimisé pour les machines numériques ou offset à feuilles type 74x104 ou équivalentes Lot n° 2 :

optimisé pour les machines d'impression d'affiches type 120 x 176 (format 60x80 à 3200x2400 - sérigraphie, jet d'encre, imprimantes, traceurs) ou équivalentes, à l'exception des traceurs d'épreuve Lot n°3 : Fourniture d'un outil de mise en concurrence pour chaque demande de prix dans le domaine de l'impression

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://marchespublics596280.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marchespublics596280.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 26/05/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Lieu : ARRAS

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Un accord de confidentialité est requis : oui

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats qui le souhaitent peuvent obtenir tout renseignement concernant les délais et voies de recours contre le présent marché auprès du Tribunal administratif de Lille - 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039-59014 Lille Cédex - Tél : 03 59 54 23 42 ; Fax : 03 59 54 24 45 - Adresse mail : greffe.ta-lille@juradm.fr. : Les candidats ont la possibilité d'introduire un recours précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Arras

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville d'Arras

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville d'Arras

Organisation qui traite les offres : Ville d'Arras

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Ville d'Arras

Numéro d'enregistrement : 21620041000019

Ville : Arras

Code postal : 62022

Subdivision pays (NUTS) : Pas-de-Calais (FRE12)

Pays : France

Adresse électronique : s-marches@ville-arras.fr

Téléphone : 0321506931

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0005

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Numéro d'enregistrement : 17590003400018

Adresse postale : 143 RUE JACQUEMARS GIELEE

Ville : Lille

Code postal : 59800

Subdivision pays (NUTS) : Pas-de-Calais (FRE12)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-lille@juradm.fr

Téléphone : 0359542342

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://lille.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : b250f329-8144-4451-8f1a-2dbe16a9d498 - 05

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 22/04/2025 à 17:38

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/04/2025